



*Rentrée scolaire 2021*

## SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL

### DEFINITION ET OBJECTIFS

Le Lycée Jean Pierre Vernant peut se prévaloir d'une formation de qualité, impliquant chaque année plus de 200 licenciés et deux professeurs d'EPS, dans le cadre de la section Volley-ball de l'Association Sportive. A partir de la rentrée 2020, une convention avec la Ligue OCCITANIE et le club de Muret (MVB) va permettre aux cadres et entraîneurs fédéraux d'intervenir dans la structure pour développer une section sportive mixte de volley-ball. Cette mixité, comme l'hétérogénéité d'âge, dans cette section sportive est un atout dans la progression des joueurs.

#### L'inscription dans la Section Sportive permet à l'élève de bénéficier :

→ **D'une pratique régulière et intensifiée** : 4 séances hebdomadaires d'entraînement placées à la mi-journée ou en fin de journée. Ces séances, complémentaires du travail effectué en club, seront, pour l'essentiel, centrées sur la formation du joueur :

- ↳ Engagement au sein d'un collectif
- ↳ Technique individuelle
- ↳ Motricité spécifique
- ↳ Principes fondamentaux du jeu

→ **D'une préparation individualisée** : programme de travail athlétique, de musculation et de prévention modulables selon l'emploi du temps.

→ **De compétitions diversifiées** : amicales contre les clubs régionaux et officielles dans le cadre de l'U.N.S.S.

### EN CLASSE DE SECONDE ::

L'emploi du temps hebdomadaire permet de suivre les entraînements.

Aménagements des horaires d'entraînement de la section sportive pour ne pas perturber l'emploi du temps.

### APRES LA SECONDE

Les élèves sont intégrées à la vie scolaire normale et réparties dans les classes correspondant à leur orientation et aux possibilités offertes par le lycée.

**Les programmes enseignés dans le cursus scolaire sont strictement les mêmes pour les élèves des sections sportives que pour les autres.**

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS – ENTRAÎNEMENTS - ENCADREMENT

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française VOLLEY (FFV) est attendue à partir de la deuxième année d'intégration. Ils participent aux compétitions organisées par l'UNSS avec la Section Sportive et à celles organisées par la FFVOLLEY avec leur club.

Les **entraînements** ont lieu pendant l'interclasse de la mi-journée (aménagement horaire entre 12h45 et 13h45), ou le soir, soit en fin d'heure scolaire (de 16h à 18h) soit après les cours (de 18h15 à 20h15). Les séances ont lieu sur les installations sportives du lycée appartenant à la Mairie de Pins-Justaret.

Les **compétitions** se déroulent essentiellement le mercredi après-midi.

La **coordination** de la section sera assurée par M. Stéphane MARRE - Professeur E.P.S.

Les **entraînements de volley-ball** seront assurés, en collaboration avec les professeurs d'EPS du lycée (M. Stéphane Marre Entraîneur au club de Muret et M. Nicolas Massé – DE JEPS ) , par la Ligue de de volley-ball (m ; Thomas Lanote – DE JEPS) et par le club de Muret (M. Marco Polimeni- DE JEPS), partenaire de la section.

Le **responsable** de la section sportive est le Proviseur, M. Thierry JUNCA

**Référent pour la Ligue** de volley-ball : M. Ali ABOUB - Professeur de sport (CTS)

**Référent pour le club** de Muret Volley-Ball : M. Eliott Baudot - Président

## EN CAS D'ADMISSION

→ Toutes les postulantes doivent compléter :

- La fiche de candidature à la section sportive
- L'autorisation parentale,
- La fiche de contrôle médical (médecin de famille)
- Fournir un certificat médical délivré par un médecin de médecine sportive sauf si vous avez une licence fédérale.  
Fournir les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres

Date limite de retour des dossier en cas d'admission au Lycée Jean Pierre Vernant :  
le 2 JUILLET 2021

☞ La candidate à l'admission doit être de bon niveau sur le plan sportif et atteindre un niveau scolaire permettant d'envisager des poursuites d'études.

☞ La sélection est faite à partir des dossiers scolaires et sportifs de l'élève (pour les élèves entrant en seconde, une épreuve physique test est organisée par le Lycée lors de la journée de sélection qui sera organisée en septembre en raison du confinement qui n'a pas permis de la réaliser plus tôt dans l'année).



Chaque candidat sera informé de l'acceptation ou du refus de sa candidature en section sportive.

☞ **1<sup>er</sup> cas** : l'élève est affectée au lycée Jean Pierre Vernant (secteur) et a été acceptée en Section Sportive : // s'inscrit au Lycée avec mention « Section Sportive VOLLEY ».

☞ **2<sup>ème</sup> cas** : l'élève ne dépend pas du secteur mais a été acceptée en Section Sportive : il doit alors suivre une **procédure qui lui sera indiquée et expliquée lors de l'acceptation de sa candidature.**

Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser au coordonnateur de la section : Monsieur Stéphane Marre par téléphone au 06 26 14 62 61 ou par courriel à [stephane.marre1@ac-toulouse.fr](mailto:stephane.marre1@ac-toulouse.fr)

Date de la demande

FICHE DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE VOLLEY

**A RENVoyer AU LYCEE AVANT LES DATES DE  
SELECTIONS DU MOIS DE MAI**

ENTREE EN

SECONDE

PREMIERE

TERMINALE

NOM : ..... Prénoms : .....

Date et Lieu de Naissance : .....

Taille : ..... Poids : ..... Gaucher : OUI  NON

Etablissement fréquenté : .....

Classe année en cours : .....

Adresse de la famille : .....

Adresse électronique : .....@.....

N° de sécurité sociale \* : .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable père : .....

Téléphone portable élève : ..... Téléphone portable mère : .....

Club : .....

Nombre d'années de pratique : ..... Volume horaire hebdomadaire d'entraînement : .....

Palmarès sportif (sélections, titre) : .....

.....

.....

Autres sports pratiqués (années de pratique)	Sports pratiqués à l'AS (années de pratique)

**Uniquement pour les  
élèves entrant en 2<sup>nd</sup> à la  
rentrée 2021**

**AUTORISATION PARENTALE  
concernant les tests sportifs**

**FICHE A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION**

**NOM de l'élève :** .....

**Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Téléphone des parents :**

**Domicile :** ..... **Travail :** .....

**Portable père :** ..... **Portable mère :** .....

**Classe année en cours :** .....

**Établissement scolaire fréquenté actuellement : Nom, adresse, téléphone :** .....

.....

.....

Mon enfant est apte à pratiquer les activités physiques et sportives.

J'autorise mon enfant à passer les tests sportifs en vue de son inscription en section sportive pour la prochaine rentrée scolaire.

J'autorise mon enfant à se rendre dans le lycée pour passer les tests sportifs.

**Le ...../...../..... SIGNATURE des PARENTS**

En cas d'accident ou d'urgence médicale, je soussigné(e) .....,

Père, Mère, Tuteur, autorise les enseignants responsables de l'enfant à appeler le SAMU ou le premier médecin disponible et à prendre toute mesure d'urgence prescrite par le médecin.

Je souhaiterais que mon enfant soit dirigé vers :  l'Hôpital  la clinique de rattachement.

**Le ...../...../..... SIGNATURE des PARENTS**